

S.I.A.E.P.A. Les 3Sources CAILLY, VARENNE BETHUNE

Bierville - Bosc-Bérenger - Bosc-Bordel - Bosc-Mesnil - Bradiancourt - Bully - Cailly - Critot - Esclavelles - Esteville - Estouteville-Ecalles - Fontaine-en-Bray - La Rue St Pierre - Longuerue - Massy - Mathonville - Maucombe - Mauquenchy - Montérolier - Morgny La Pommeraye - Neufbosc - Pierrevil - Quiévrecourt - Rocquemont - Roncherolles-en-Bray - Saint André sur Cailly - Saint Germain sous Cailly - Saint-Martin-Osmonville - Ste Geneviève-en-Bray - St Sais - Sommiery - Vieux Manoir - Yquebeuf.

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le

ID : 076-200041432-20260409-2026080422-DE

2026.08.04.22 DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS

L'an deux mil vingt-six, l'Assemblée Générale légalement convoquée le 03 avril 2026, s'est réunie à l'Espace de l'Eau 11 chemin de La Varenne à Saint Martin Osmonville, sous la Présidence de Monsieur Georges MOLMY, Président du SIAEPA.

Secrétaire de Séance : Emilie GUERIN

Nombre total de délégué(e)s en exercice	66
Nombre de délégué(e)s présent(e)s	57
Nombre de délégué(e)s représenté(e)s	6
Nombre total de voix	63

Etaient représentés :

Communes	Délégué(e)s	Suppléants	Pouvoirs
BUCHY	JOEL LEFEBVRE		G. MOLMY
BUCHY	CHRISTINE CARON		D. CHABE
BULLY	JOCELYNE LORMIER		C.COSSARD
MAUQUENCHY	REGIS HELLOT		D.DUCLOS
MORGNY	CORENTIN CRAMILLY		V.FOULONGNE
VIEUX MANOIR	ERIC BERTRAN		M.VERTHY

Communes	Délégué(e)s /Titulaires	P/E/A	Délegu	
Bierville	Mme Cécile SASSIER	P	M Judicaël PETITEAU	P
Bosc-Bérenger	Mme Nathalie MICHAUT	P	M Aurélien BOSVAL	P
Bosc-Bordel	Mme Fabienne VERHAGHE	P	M Etienne TREHET	P
Bosc-Mesnil	Mme TORCHY Nathalie	P	M Pascal VAN DE STEENE	A
Bradiancourt	M Romain ROUSSELIN	P	M Jacques CROISÉ	P
Buchy	M Joël LEFEBVRE	E	Mme Christèle CARON	E
Bully	Mme Jocelyne LORMIER	E	M Christian COSSARD	P
Cailly	Mme Ghislaine CARPENTIER	P	M Ludovic SUZÉ	A
Critot	Mme Magali LEVILLAIN	P	M Jérôme LESUR	P
Esclavelles	M Vincent HAUTCOEUR	P	M Jean-Marc CLÉMENT	P
Esteville	M Denis LANGLOIS	P	M Emmanuel MAUREL	P
Fontaine-en-Bray	M Fouad NAMMOUR	P	M Alexandre VERTHY	P
La Rue St Pierre	Mme Julie SANCTOT	P	M Daniel CHABÉ	P
Longuerue	M Joël FORTIER	P	M Sébastien LEPILLER	P
Massy	M DUCLOS Didier	P	M François LEGRAND	P
Mathonville	M Gaëtan KERANFORN	P	M Matthieu LEFRANÇOIS	P
Maucomble	M Romain VIMBERT	P	M Michel LESEIGNEUR	P
Mauquenchy	M Régis HELLOT	E	M Christian RIMBERT	P
Montérolier	M Éric LEULLIETTE	P	Mme Brigitte LEROY	P
Morgny La Pommeraye	M Vincent FOULOGNE	P	M Corentin CRAMILLY	E
Neufbosc	Mme Emilie GUÉRIN	P	Mme Edwige PAYEN	P
Pierreval	Mme HUBERT Sabrina	P	M Baptiste CREVIER	P
Quièvre-court	M Régnal FOSSE	P	Mme Virginie BARANT	P
Rocquemont	M Antoine TERNON	P	Mme Isabelle FOURNIER	P
Roncherolles-en-Bray	M Hervé DUBUS	P	Mme Émilie PITOIS	P
St André sur Cailly	Mme Caroline CAVELIER	P	M Régis LEMERCIER	P
St Germain sous Cailly	M Jérôme PANNIER	P	M François DUPUIS	P
St Martin Osmonville	M Serge CHEVAL	P	M Dominique LEROY	P
St Saëns	M Jachy SEVESTRE	P	M Matthieu LEFORT	P
Ste Geneviève-en-Bray	M Guillaume HANIN	P	M Benoit HELLY	P
Sommery	Mme Justine LAMANT	P	M Philippe BOUGON	P
Vieux Manoir	M Éric BERTRAN	E	Mme Mélodie VERTHY	P
Yquebeuf	Mme Karine QUANTIN	P	M Georges MOLMY	P

P=Présent E =Excusé A= Absent

SIAEPA Les 3 Sources Cailly-Varenne-Béthune

Mesdames ROY/HERAULT/ROUSSELIN du SIAEPA

2026.08.04.22 DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS

Représentation du SIAEPA au SIDESA

Vu l'arrêté préfectoral du 14 février 2017 portant statuts du Syndicat Interdépartemental De l'Eau Seine Aval (SIDESA) ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5721-2 ;

Le SIAEPA étant adhérent du SIDESA, syndicat mixte ouvert, il convient de procéder à l'élection de ses représentants au sein de l'organe délibérant du SIDESA.

Monsieur le Président rappelle que le choix du comité syndical peut porter sur :

- Soit des membres du comité syndical ;
- Soit des conseillers municipaux des communes membres du SIAEPA.

Monsieur le Président rappelle qu'en application des statuts du SIDESA, le SIAEPA est représenté par :

- 1 Délégué titulaire ;
- 1 Délégué suppléant

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide, à l'unanimité que les élections des délégués dans des organismes extérieurs ne se déroulera pas à bulletin secret

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote du membre titulaire :
(2 délégués ayant quitté la séance avant le vote)

A : Monsieur MOLMY Georges (Président - Délégué d'Yquebeuf) ;

- Nombre de bulletins : 0
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 61

M. MOLMY Georges ayant obtenu la majorité absolue (soixante-deux (61) voix) , il est désigné délégué titulaire du Syndicat au SIDESA.

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote du membre suppléant :

- B : Monsieur CHABE Daniel (1er Vice-Président- Délégué de La Rue St Pierre) ;

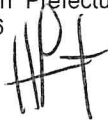
M. CHABE Daniel ayant obtenu la majorité absolue (soixante-deux (61) voix) , il est désigné délégué suppléant du Syndicat au SIDESA.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Certifié exécutoire par le Président,
compte tenu de la transmission en Préfecture le 09/04/2026
Et de la Publication le 09/04/2026

La secrétaire de séance


Emilie GUERIN



Le Président,


Le Président,
Georges MOLMY



Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le

ID : 076-200041432-20260409-2026080422-DE
